Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

Madame Catherine VAUTRIN

Ministre

14, avenue Duquesne

75350 PARIS 07 SP

Marseille, le 8 juillet 2025

Madame la Ministre,

Depuis la semaine dernière, les pharmaciens d’officine se mobilisent partout en France par une grève des gardes, dans le prolongement de leur grand rassemblement qui a eu lieu le 1er juillet à Paris et qui a été suivi d’une manifestation jusqu’à votre ministère. Ce faisant, ils dénoncent le projet du Gouvernement d’abaisser à 20-25 % le plafond des remises sur les médicaments génériques et la fixation à 15 % des remises sur les médicaments biosimilaires. Reçue par Yannick NEUDER, ministre chargé de la Santé et de l’Accès aux soins, la FSPF, principal syndicat des pharmaciens d’officine, n’a obtenu aucune garantie satisfaisante pour le réseau officinal.

Les 20 000 entreprises officinales françaises ne sont pas seulement le premier lieu de santé de proximité, et parfois le dernier de leur territoire. Elles sont aussi le pourvoyeur de 146 000 emplois non délocalisables partout en France. Elles participent au dynamisme économique de nombreux territoires et y assurent la présence de salariés qualifiés, préparateurs en pharmacie et pharmaciens adjoints.

En privant le réseau officinal d’une ressource essentielle, ce n’est donc pas seulement l’accès aux soins que le Gouvernement met en péril. Ce n’est pas seulement la rentabilité des pharmacies qu’il entame et 800 d’entre elles qu’il pousse à la fermeture. Ce sont aussi des milliers d’emplois qu’il met en danger. 600 millions d’euros en moins, ce sont un à deux salariés en moins par pharmacie, soit 30 000 emplois qui pourraient être supprimés.

Au-delà de la problématique de santé publique, c’est donc également une menace certaine sur l’emploi. Dès lors, cet enjeu est au croisement des attributions de votre ministère. Vos priorités en tant que ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités doivent être la lutte contre le chômage, l’amélioration de l’accès aux soins et l’efficacité du système de santé.

Ne faites pas le choix des licenciements, des déserts pharmaceutiques et de la santé à bas coût !

Ne faites pas payer les pharmaciens pour la rentabilité d’une industrie pharmaceutique distante des patients et souvent délocalisée !

La FSPF, l’ensemble des pharmaciens et leurs salariés attendent de leur ministre de tutelle un arbitrage protecteur et responsable et l’abandon du projet d’abaissement du plafond des remises commerciales.

Notre mobilisation se poursuivra, nous maintiendrons nos grèves et multiplierons nos actions jusqu’au retrait pur et simple de cette mesure.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l’assurance de ma respectueuse considération.